



COMPTE-RENDU de la VERIFICATION AUX COMPTES

Lors de la dernière AG de 2023, vous nous avez confié la mission d'examiner les comptes de Plessis-Rando, afin de vérifier leur complétude et leur exactitude.

Michel Beaujouan et moi-même nous sommes acquittés de cette mission le 11 mai 2024 en présence de la trésorière Mme Sophie Gauthier, et vous trouverez ci-dessous notre démarche, nos remarques et conclusions concernant l'examen des comptes de l'exercice 2023. Les dates retenues pour cet exercice vont du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024 et prennent en compte les acomptes d'un séjour non encore effectué (rando à Tonnerre).

- Démarche :
 - ✚ Pointer chaque ligne des comptes de produits et charges en regard des pièces justificatives fournies par la trésorière.
 - ✚ Nous avons également vérifié les écritures de fin d'exercice ainsi que les comptes de résultat et le bilan annuel.
- Remarques :

Lors du CA qui s'est tenu le 15 mai 2024, la trésorière nous a fait part de quelques remarques qui ont été formulées concernant l'affectation des écritures au bilan de fin d'exercice et ce compte rendu en tient compte, mais cela ne change en rien notre démarche ni nos conclusions formulées ci-dessous, et en particulier la traçabilité des comptes de produits et charges.
- Conclusions :
 - ✚ La comptabilité est parfaitement tenue et nous n'avons pas rencontré de difficulté particulière à exercer cette mission de vérification.
 - ✚ La trésorière a pu nous fournir toute pièce comptable justificative et nous expliquer le contenu de certaines lignes.
 - ✚ L'ensemble des produits moins charges dégage un bilan positif pour cet exercice 2023-2024 de **2665.74€** contre **266.90€** pour l'exercice précédent.
 - ✚ Le solde banque s'élève à **11979.06€**.

En conséquence, nous certifions que les comptes annuels de cet exercice sont exacts, et remercions vivement la trésorière pour la tenue irréprochable de la comptabilité de Plessis Rando.

Les vérificateurs : Lionel Durand et Michel Beaujouan